

REGLEMENT DES TROPHEES DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE 2020

ART 1. LES TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE

Organisés par Réseau Alliances depuis 1994, les Trophées de l'Économie Responsable récompensent chaque année des entreprises et organisations de la région Hauts-de-France, innovantes en matière de RSE, dans le développement de leurs activités et dans les relations avec leurs parties prenantes.

ART 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidatures sont ouvertes aux acteurs économiques des Hauts-de-France (entreprises et organisations), quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, adhérents ou non de Réseau Alliances.

Plusieurs catégories en 2020 :

- Entreprises Espoirs de la RSE (entreprises de moins de 3 ans)
- Entreprises de - de 100 collaborateurs
- Entreprises de 100 à 500 collaborateurs
- Entreprises de + de 500 collaborateurs
- Organisations

ART 3. CRITERES D'ÉVALUATION

Voici, à titre indicatif, les critères d'évaluation :

Catégories Entreprises et Organisations

- **Authenticité** : volonté claire de l'entreprise/de la structure, démarche RSE/RSO intégrée dans la stratégie
- Qualité de Gouvernance : **relation avec les parties prenantes**
- Caractère **innovant** de la démarche
- **Contribution aux performances économiques et sociales et/ou environnementales et/ou sociétales** (création emplois, insertion, handicap, seniors, public précarisé, économie circulaire, formation, éducation, précarité énergétique...)
- Caractère d'**exemplarité** et effet d'entraînement
- **Pérennité** : la démarche RSE/RSO s'inscrit dans la durée

Les critères sont appréciés différemment pour les entreprises de la catégorie « Espoirs de la RSE » du fait qu'elles n'ont que 3 ans maximum de recul sur leurs indicateurs :

Catégorie Espoirs de la RSE

- **Raison d'être de l'entreprise répond à des enjeux de développement durable** (santé, alimentation, mobilité, emploi, bien-être, énergie, éducation, culture etc.)
- Stratégie s'appuyant sur les **principes des nouveaux modèles économiques** (Innovation Sociale et/ou Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération)
- Qualité de Gouvernance : **relation avec les parties prenantes**
- Caractère **innovant** de la démarche
- **Pérennité** : viabilité de l'entreprise

Plus d'information sur : <https://www.reseau-alliances.org/trophees-economie-responsable>

ART 4. CALENDRIER

24 janvier 2020	Clôture des candidatures
Février 2020	Sélection des finalistes
Avril 2020	Comité d'Agrément
Juin 2020	Soirée de remise des Prix

ART 5. LES ETAPES DU PARCOURS TROPHEES

ÉTAPE 1 : Présélection

Les structures candidatent en complétant le dossier de présélection. L'objectif est de donner une vision globale de votre démarche RSE en répondant aux questions en quelques lignes.

Ce dossier est à retourner par mail avant le vendredi 24 janvier 2020 à :

Charlotte CALONNE, Chef de Projet Trophées de l'Economie Responsable, ccalonne@reseau-alliances.org

Les dossiers seront étudiés au fur et à mesure de leur réception.

Besoin d'aide ? Si vous avez une question au sujet du dossier de présélection, contactez-nous : ccalonne@reseau-alliances.org, 03.20.99.46.06

ÉTAPE 2 : Sélection

Parmi les dossiers reçus, Réseau Alliances sélectionne les démarches RSE les plus matures au regard des critères d'évaluation (voir p.1).

Nous vous répondrons pour vous informer de votre sélection. Si votre dossier n'est pas sélectionné lors de votre première participation, les experts de Réseau Alliances se tiennent à votre disposition pour vous aider à progresser dans votre démarche RSE.

ÉTAPE 3 : Accompagnement des entreprises sélectionnées jusqu'au jury

Réseau Alliances vous accompagne dans la formalisation de votre démarche RSE au moyen de l'élaboration d'un dossier complet avec indicateurs de mesure (économiques, sociaux, environnementaux). Nous vous aidons à identifier vos bonnes pratiques RSE les plus emblématiques :

- Un rendez-vous entre Réseau Alliances et l'entreprise,
- Un atelier de préparation à votre soutenance devant le jury avec les autres entreprises candidates.

ÉTAPE 4 : Soutenance devant le Jury - Comité d'Agrément : avril 2020

Chaque candidat sélectionné présente et argumente à l'oral les points emblématiques de sa démarche RSE. (temps imparti pour la présentation orale & les questions avec les membres du jury)

Le Comité d'Agrément, composé d'une trentaine de personnalités économiques de la région, se réunit ensuite à huis clos pour attribuer une note par structure selon des critères d'évaluation et décerner des mentions spéciales par catégorie.

ÉTAPE 5 : Cérémonie de remise des Trophées de l'Économie Responsable : juin 2020

Remise des prix lors d'une cérémonie dynamique et interactive rassemblant chaque année plus de 350 acteurs économiques de la région ! Exemple avec le programme de la cérémonie 2019 :

- Des ateliers thématiques à la rencontre des lauréats, pour comprendre comment faire de la RSE un levier de performance et créer des impacts positifs sur le territoire.
- La révélation du palmarès et la remise des Trophées.
- Un cocktail dînatoire et networking convivial pour prolonger les échanges.

ÉTAPE 6 : Valorisation de votre Trophée !

Ensemble, nous préparons des éléments de communication pour partager et valoriser largement votre Trophée auprès de toutes vos parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires...) :

- Réalisation d'une vidéo pour chaque entreprise lauréate
- Création d'un book des démarches RSE gagnantes
- Rédaction des fiches Bonnes Pratiques RSE pour mise en ligne sur BipiZ.org
- Publication du dossier de votre démarche RSE détaillée sur notre site
- Mise à disposition d'un kit communication

Rendez-vous sur notre site pour découvrir les vidéos, dossiers et book : <https://www.reseau-alliances.org/trophees-economie-responsable/laureats>

ART 6. LES + DE VOTRE PARTICIPATION



Et aussi :

- Bénéficiez de 2 places offertes par lauréat pour la soirée - possibilité de places supplémentaires avec tarif préférentiel dégressif
- Profitez d'un kit communication spécial « Lauréat » :
 - logo « Trophée de l'Economie Responsable » pour vos signatures mail, sites internet, réseaux sociaux...
 - votre vidéo
 - 10 Books des démarches RSE offerts
 - Dossier presse (numérique)
- Photos de la soirée (numériques)
- Bénéficiez d'une mise en avant de votre entreprise avec nos relais communication : presse, sites internet, réseaux sociaux...

Valeur du Kit communication & des relais presse et réseaux sociaux : 2 500 €

Valeur de l'Accompagnement : 3 000 €

ART 7. FRAIS DE DOSSIER

Afin de contribuer aux frais d'organisation de l'association, des frais de dossier sont facturés aux candidats sélectionnés :

	Structure adhérente/partenaire* Réseau Alliances	Structure non adhérente
Espoirs (< 3 ans)	100 € HT	250 € HT
Structure < 20 salariés	200 € HT	400 € HT
Structure de 20 à 100 salariés	300 € HT	600 € HT
Structure de 100 à 250 salariés	400 € HT	800 € HT
Structure de 250 à 500 salariés	500 € HT	1 000 € HT
Structure > 500 salariés	800 € HT	1 600 € HT

*Plus d'informations sur les services de Réseau Alliances sur www.reseau-alliances.org

ART 8. LES MEMBRES DU COMITE D'AGREMENT – JURY 2019

Présidente : Thérèse LEBRUN - UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE

Membre d'honneur : Bruno LIBERT - RESEAU ALLIANCES

Daniel BARNIER – PREFECTURE DU NORD

Pascal BOULANGER – ENTREPRISES ET CITES

Laurent de JEKHOWSKY – DIR. REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Marion de SÈZE – BWV ASSOCIES

Christophe DEBOFFE – NEOECO RECYCLING

Rodolphe DEBORRE – RABOT DUTILLEUL

Geert DEMUIJNCK – EDHEC

Rémi DHERBECOURT – KEYMAN

Jean DUFOREST – IDKIDS

Marie-Hélène FOUBET – GROUPE SIA

Anne-Sophie GELLEZ – REGION HAUTS-DE-FRANCE

Alexandre HERBEAU – AXIS EXPERTS CONSEILS

Hervé KNECHT – ALTEREOS

Philippe KUHN – CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS-DE-FRANCE

Caroline LE DANTEC – CITEO

Odile LE VEN – MAISONS ET CITES

Jean-Michel LEHEMBRE – CVP France

Arnaud LEFORT – INDELEC

Tristan-Guirec LEPOUTRE – CLAYRTON'S

Marie LIBERT – HUMANIS

Gérard MEAUXSOONE – MEO

Audrey MICLARD – KILOUTOU

Xavier MIRABEL – SPI MANAGEMENT

Frédéric MOTTE – GROUPE CEDRES INDUSTRIES

Fanny OLIVEIRA – FLEXINEO

Yann ORPIN – CLEANING BIO

Jacques PERROCHAT – SCHNEIDER ELECTRIC

Jeff SQUALLI – ECODAS

Mathias POVSE – EDF

Philippe VASSEUR – RESEAU ALLIANCES

Laurent VITOUX – ORANGE NORD DE FRANCE

NB : Un membre du jury, excepté le Président, a le droit de présenter un dossier. Mais ce membre du jury ne peut ni voter ni s'exprimer dans la catégorie dans laquelle il présente une candidature.

La liste des membres du Comité d'Agrément 2020 sera diffusée en janvier prochain.